



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

Ecole de langue
et de civilisation françaises

*Diplôme d'études
spécialisées en
didactique du français
langue étrangère*

(DESFLE)

2022-2023



INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANTS !

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.

ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

Landolt – 2, rue De-Candolle – 1211 Genève 4

Secretariat-elcf@unige.ch

<https://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/>

☎ +41 (0)22 379 74 36

D E S F L E

Secrétariat ELCF

Rue De-Candolle 2
5^{ème} étage

Horaires de réception pour les étudiants du Desfle :

Lundi : 13h30-17h00
Mardi : 10h00-13h00
Jeudi : 10h00-16h00

Secrétaire répondante

Diana Queroub
☎ 022 379 74 36
Diana.Queroub@unige.ch

Directrice de l'ELCF
et conseillère académique

Isabelle Racine
Reçoit sur rendez-vous :
Lundi 15h00-16h00
Mercredi 14h30-15h30
ou sur rendez-vous
Isabelle.Racine@unige.ch

Responsable de la formation

Isabelle Racine
Isabelle.Racine@unige.ch

Réception sur rendez-vous

Coordinatrice des stages

Nicole Angel
Nicole.Angel@unige.ch

Service des admissions

Uni-Dufour – 24 rue Général Dufour
1211 Genève 4

☎ 022 379 71 11 ou 022 379 77 39

<https://www.unige.ch/admissions/>

Privilégier les demandes en ligne :

<https://admissions.unige.ch/kayako/>

Point d'orientation ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h00 (Uni Dufour, boutique UNIGE)

PROGRAME D'ÉTUDES

Objectifs

Les enseignements du Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère (DESFLE) offrent un programme cohérent de formation pour l'enseignement du Français langue étrangère (FLE) à un public d'adultes et d'adolescent-es non-francophones de tous niveaux, en institution publique ou privée, en Suisse ou à l'étranger.

Inscription

Aucune inscription au DESFLE ne peut se faire directement auprès du Service des admissions. L'étudiant-e doit avoir accompli préalablement les démarches nécessaires à l'ELCF.

Les candidat-es doivent être en possession d'un Bachelor (ou titre jugé équivalent), de préférence en lettres, en psychologie ou en sciences de l'éducation, de l'Université de Genève ou d'une autre université.

Les candidat-es seront retenus sur dossier et après entretien, dans la limite des places disponibles. Peuvent faire acte de candidature des étudiant-es ou enseignant-es non francophones, possédant une très bonne maîtrise du français oral et écrit, ou francophones.

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail en documents attachés et contenir :

- le curriculum vitæ, avec copie du diplôme le plus élevé
- une lettre de motivation
- le questionnaire « Inscription » téléchargeable sur le site internet de l'ELCF (sous « Filières » et « DESFLE »).

Ce dossier est à adresser à Isabelle Racine (Isabelle.Racine@unige.ch) :

- **avant le 1^{er} avril**, pour les étudiant-es non-inscrits à l'Université de Genève. Les candidats acceptés devront s'immatriculer au Service des admissions jusqu'au 30 avril, dernier délai.
- **avant le 1^{er} août**, pour les étudiant-es déjà immatriculés à l'Université de Genève. Les candidat-es accepté-es devront procéder à leur changement de faculté ou de programme entre le 1^{er} juillet et le 15 août.

Durée des études

La préparation au DESFLE dure deux semestres. Les étudiant-es peuvent se présenter aux sessions d'examens de juin, septembre ou février de l'année suivante.

Les enseignements consistent en :

- des cours et séminaires sur les théories de références et la didactique
- 3 jours de séminaire regroupé (dynamique de groupes)
- un stage de deux matinées par semaine, sur 3 semaines
- la rédaction d'un travail personnel à la fin des études

Conditions d'obtention du diplôme

Les conditions d'évaluation des différents enseignements et les conditions de réussite générale du programme sont décrites ci-après.

Selon les règlements en vigueur, un-e étudiant-e sera éliminé-e si :

- il/elle n'obtient pas le DESFLE après trois semestres d'études au maximum ;
- il/elle échoue pour la troisième fois à un examen.

ADMINISTRATION

Paiement des taxes

Droits d'inscription par semestre : Fr. 500.- Un bulletin de versement postal sera envoyé à l'adresse de l'étudiant-e par le Service des admissions. Pour tout renseignement concernant les taxes, s'adresser directement au service des admissions. Examens : aucune taxe supplémentaire.

Formalités semestrielles

- inscription aux cours (voir les dates en fin de brochure)
- inscription aux examens (voir les dates en fin de brochure)

À effectuer par chaque étudiant-e, aux mois d'octobre, mars et juillet, par la procédure IEL (*inscription en ligne*). Une séance d'informations pour l'inscription IEL est organisée en début d'année par la Faculté (pour la date, voir le calendrier à la fin de la brochure). Des informations sont également disponibles sur :

<https://www.unige.ch/lettres/files/5813/9404/0353/Guide-ProcedureIEL.pdf>

Examens

Pour chaque session, les étudiant-es doivent impérativement être inscrits sur IEL pour tous les examens qu'ils/elles passeront.

Chaque cours et séminaire donne lieu à une note à l'exception du séminaire de dynamique de groupe et du stage d'observation qui doivent être « *acquis* ». Pour cela, une présence active est exigée à toutes les séances, et un rapport doit être rendu.

Les notes des différents cours et séminaires se combinent entre elles par module pour former une moyenne. Pour obtenir le diplôme, la note de 4 est exigée pour chacun des modules.

Une note en dessous de 3 à l'un des cours ou séminaires ne peut être compensée par les notes des autres cours du module.

L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves subira un échec (0). Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de maladie et sur présentation préalable d'un certificat médical.

Equivalences

Toute demande d'équivalence devra faire l'objet d'une démarche écrite avec pièces justificatives à l'appui. Aucune dispense ne peut être négociée oralement. Une confirmation écrite et signée par la direction de l'ELCF est indispensable.

Absences et congés

Absence temporaire prolongée : à signaler immédiatement à l'ELCF.

Congé : demande spéciale à faire au plus tard un mois avant le début officiel du semestre ; s'adresser à la direction de l'ELCF.

Aucune demande de congé ne peut être accordée pour le premier semestre d'études. L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à suivre des enseignements ni s'inscrire aux examens.

Règlement et plan d'études

Il est recommandé aux étudiant-es de prendre attentivement connaissance du Règlement d'études propre à l'ELCF (en cliquant sur [ce lien](#)), ainsi que du Plan d'études du DESFLE, disponible dans cette brochure et [en ligne](#).

Abandon des études

Tout-e étudiant-e peut demander en tout temps, par écrit, à être exmatriculé-e de l'Université : s'adresser au secrétariat de l'ELCF et demander l'exmatriculation auprès du Service des admissions.

Changement des données personnelles

Toute modification des données personnelles (changement d'adresse postale, de nom, de téléphone, etc.) doit être faite directement par l'étudiant-e sur son portail.

Communications

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch). Cette messagerie doit être relevée régulièrement.

Des informations importantes sont également communiquées via le portail en ligne personnel de chaque étudiant-e. Il est accessible sur la page d'accueil du site de l'Université de Genève (onglet « Portail »).

Il est nécessaire de consulter régulièrement le site internet de l'ELCF, pour tout avis urgent ou important.

Des séances d'informations peuvent être proposées par la responsable de programme pour compléter et préciser le présent document.

Bibliothèques

<http://www.unige.ch/biblio/fr>

Téléchargez l'application UNIGE : <http://www.unige.ch/mobile/>

UNIGE Mobile est l'application officielle de l'Université de Genève. Elle permet d'accéder aux principaux services de l'UNIGE et sert de guide dans les démarches quotidiennes sur le campus, en apportant des informations ciblées en fonction de la Faculté et des thématiques préférées.

P l a n d ' é t u d e s

| Module DS1 | Théories de référence | 15 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | Introductions à la linguistique et aux approches du plurilinguisme et de l'interculturalité | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignements | <ul style="list-style-type: none"> • 1.1, 2 heures/année, CR • 1.2, 2 heures/semestre, CR • 1.3, 2 heures/semestre, CR ou CS, à choisir dans une liste • 1.4, 2 heures/semestre, CR ou CS, à choisir dans une liste | |
| Attestation | / | |
| Evaluations | <p>Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.</p> <p>La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.</p> | |
| Condition | / | |
| Remarque | Pour les CR délivrés à la FPSE, cette dernière fixe les modalités de l'évaluation. | |

| Module DS2 | Didactique : méthodes | 15 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Mise en perspective de l'histoire des méthodologies et des approches didactiques actuelles. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignements | <ul style="list-style-type: none"> • 2.1, 2 heures/année, CR • 2.2, 2 heures/semestre, CS • 2.3, 2 heures/semestre, CR • 2.4, 2 heures/semestre, CR | |
| Attestation | / | |
| Evaluations | <p>Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.</p> <p>La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.</p> | |
| Condition | / | |
| Remarque | Le CR 2.1 est délivré à la FPSE, qui fixe les modalités de l'évaluation. | |

| Module DS3 | Didactique : applications | 15 crédits |
|-------------------|--|-------------------|
| Description | Développement d'outils d'analyse des pratiques et de techniques d'enseignement. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignements | <ul style="list-style-type: none"> • 3.1, 2 heures/semestre, SE • 3.2, 2 heures/semestre, SE • 3.3, 2 heures/semestre, SE • 3.4, 2 heures/semestre, SE • 3.5, 2 heures/semestre, SE, à choisir dans une liste | |
| Attestation | / | |
| Evaluation | <p>Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.</p> <p>La note du module résulte de la moyenne des 5 notes des enseignements.</p> | |
| Condition | / | |
| Remarque | / | |

| Module DS4 | Pratique de classe et travail personnel | 15 crédits |
|-------------------|---|-------------------|
| Description | Introduction à l'animation de groupe, observation participative de l'enseignement, rédaction d'un travail personnel mêlant la théorie et la pratique. | |
| Pré-requis | / | |
| Enseignements(s) | <ul style="list-style-type: none"> • 4.1, 3 jours de séminaire (SE) • 4.2, 6 x ½ journée d'observation et de pratique (stage) • 4.3, travail personnel | |
| Attestations | Deux attestations à obtenir par la validation d'un rapport, selon les modalités définies en début de l'enseignement (4.1, 4.2) | |
| Evaluation | Combinaison entre le contenu du travail personnel et un entretien (4.3). | |
| Condition | | |
| Remarque | Le travail personnel écrit doit être accepté par le superviseur avant la convocation pour l'entretien. | |

ORGANISATION DES COURS

Le programme du DESFLE comporte, pour l'année universitaire 2022/2023, les enseignements suivants :

MODULE DS1 – Théories de référence 15 crédits

| | | | |
|-----|---|---|---------|
| 1.1 | Grammaire I | A | 32M1001 |
| 1.2 | Phonétique et phonologie du français | A | 32M1092 |
| 1.3 | Analyse linguistique de l'interaction en classe | A | 34M1038 |

1.3 : **UNE option** sur l'interculturalité, à choisir parmi les enseignements suivants :

| | | | |
|----|---|---|----------|
| a. | Français Langue d'intégration (cycle de conférences) | P | 31EL5001 |
| b. | Dimensions interculturelles et internationales de l'éducation | A | 3_742064 |
| c. | Dimensions interculturelles et internationales de l'éducation | P | 3_742064 |

1.4 : **UNE option** sur le plurilinguisme, à choisir parmi les enseignements suivants :

| | | | |
|----|--|---|---------|
| a. | Français en contact et plurilinguisme | P | 32M1024 |
| b. | Représentations des normes, insécurité linguistique & hypercorrection | P | 34M1113 |
| c. | Français en Suisse / Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langue seconde / étrangère | P | 32M1120 |

MODULE DS2 – Didactique : méthodes 15 crédits

| | | | |
|-----|--|----|----------|
| 2.1 | Processus de formation et d'apprentissage, le champ de l'éducation des adultes | AN | 3_742001 |
| 2.2 | Des approches communicatives à la perspective actionnelle | A | 34M1105 |
| 2.3 | Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE | A | 32M1030 |
| 2.4 | Histoire critique des méthodologies en didactique des langues | P | 32M1104 |

MODULE DS3 – Didactique : applications 15 crédits

| | | | |
|-----|--|---|----------|
| 3.1 | Du savoir savant au savoir enseigné : enjeux et formes de la transposition didactique en FLE | A | 32M1121 |
| 3.2 | Didactique de la correction phonétique | P | 31EL5002 |
| 3.3 | Ressources multimédia pour l'enseignement de l'oral en FLE | P | 34M1107 |
| 3.4 | Conception de séquences didactiques | P | 31EL5003 |

3.5 : **UNE option**, à choisir parmi les enseignements suivants :

| | | | |
|----|--|---|---------|
| a. | Analyse d'erreurs pour une correction formative | A | 32M1034 |
| b. | Techniques & supports motivants : jeux, énigmes et humour | A | 32M1032 |
| c. | Techniques & supports motivants : images, contes et chansons | P | 34M1108 |

Nombre d'heures/semaine : Automne : 14 à 20h. / Printemps : 10 à 16h.

MODULE DS4 – Pratique de classe et travail personnel 15 crédits

| | | | |
|-----|--|---|----------|
| 4.1 | Animation de groupes | A | 31EL5004 |
| 4.2 | Stage à l'IFAGE (Institut de formation pour adultes) | P | 31EL5005 |
| 4.3 | Travail personnel articulant pratique et théorie | P | 31EL5006 |

Descriptif des enseignements

MODULE DS1 Théories de référence

1.1 Grammaire I

32M1001 CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. - Les propositions relative, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

1.2 Phonétique et phonologie du français

32M1092 CS.A (semestriel, automne)

Isabelle Racine, mercredi 12-14

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de le transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective acquisitionnelle (L1 et L2), ainsi que des exercices de transcription phonétique. La dimension contrastive – différentes variétés de français et français *vs* autres langues – sera également examinée.

1.3 Analyse linguistique de l'interaction en classe

34M1038 CR.A (semestriel, automne)

Ivana Vuksanović, jeudi 14-16

La classe constitue un lieu d'interaction dirigé de manière prioritaire vers les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Comprendre les mécanismes d'acquisition suppose alors de décrire le travail d'apprentissage déployé dans le cadre à la fois spécifique et commun de l'interaction en classe.

Dans ce cours est abordée de manière centrale la notion d'interaction, en lien avec celles de négociation et de coopération. L'interaction est envisagée essentiellement à travers ses manifestations *dans* le discours et ses enjeux *pour* le discours. L'interaction à caractère didactique est mise en rapport avec la classe, qui apparaît aussi bien comme un lieu physique et institutionnel que comme un lieu construit par les activités des participants, tantôt maîtres et élèves, tantôt enseignants et apprenants. L'analyse

s'arrête alors sur la question fondamentale du contexte, en rapport avec celle du rôle. La pratique du jeu de rôles est mise sous la loupe, ce qui permet de revenir sur le passage entre approches communicatives et perspective actionnelle en didactique des langues. Tout au long du cours, les outils théoriques et analytiques sont présentés et appliqués à des exemples concrets tirés de leçons *de* et/ou *en* langue étrangère.

Evaluation

Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

Options DS1

1.3.a Français Langue d'Intégration (cycle de conférences)

31EL5001 CR.P (semestriel, printemps)

Invité-es et enseignant-es de l'Université

Coordonné par Mariana Fonseca et Laurent Gajo, jeudi 16-18

L'enseignement de la langue de la région d'accueil aux personnes immigrées constitue actuellement un enjeu et un défi dans de nombreux pays occidentaux, dont la Suisse. L'objectif explicite est de fournir à des populations souvent défavorisées un atout pour leur intégration sociale, culturelle et professionnelle. La démarche est complexe et présente de multiples facettes, que nous essaierons de refléter grâce à des interventions variées, proposées par des spécialistes de l'accueil, de la politique de l'immigration, de la didactique comme de l'interculturalité.

Le programme détaillé sera distribué et commenté lors de la première séance.

Evaluation

Travail écrit de synthèse (environ 10'000 signes).

3_742064 CR. A (semestre automne)

Abdeljalil Akkari, mardi 10-12

- mettre en évidence les fondements historiques, théoriques et conceptuels des dimensions interculturelles et internationales de l'éducation.
- analyser la dynamique complexe des relations interculturelles à l'école.
- identifier les conséquences des différences socioculturelles et de leur reconnaissance au niveau de l'organisation de l'enseignement et des pratiques pédagogiques.

Le semestre d'automne vise à familiariser les étudiants avec les débats internationaux soulevés par la diversité culturelle. Dans un premier temps, les principaux concepts utilisés dans les approches interculturelles de l'éducation sont présentés (culture, ethnocentrisme, relativisme culturel, ethnicité, différence, égalité, justice sociale etc.). Dans un second temps, le cours aborde différentes expériences nationales de prise en compte de la diversité culturelle dans le système scolaire. Enfin, dans un troisième temps, une attention particulière est accordée aux actions et débats pédagogiques sensés opérationnaliser les approches interculturelles de l'éducation à l'école. Dans ce cadre, nous aborderons la pluralité linguistique, le débat sur le traitement des différences religieuses à l'école et sur l'éducation à la citoyenneté, enfin, nous mettrons en évidence le rôle des enseignants et l'importance des relations école-famille dans la prise en compte de la diversité culturelle en éducation.

Evaluation

En janvier, examen écrit, portant sur le cours suivi : QCM et une question ouverte à choix.

3_742064 CR. P (semestre printemps)

Maïtena Armagnague, mardi 10-12

Le semestre de printemps souligne que les dimensions interculturelles de l'éducation sont structurées par des dynamiques sociales complexes : enfances et jeunesse migrantes ou minorisées, relations interethniques, diversité des participations éducatives. Il a pour objectifs d'en montrer les enjeux éducatifs pour les enfants et jeunes et pour les enseignants en s'appropriant les notions d'ethnicité, de diversité, d'accessibilité, afin d'envisager les questions éducatives de façon plurielle. Un premier temps est consacré à l'étude de contextes institutionnels notamment via l'étude du système éducatif français. Un second temps s'attache à l'articulation entre l'expérience de jeunesse et les questions éducatives au prisme des relations interethniques et de la place de la famille dans différentes configurations scolaires. Enfin, le cours explore les expériences d'élèves et d'enseignants et leurs enjeux pédagogiques en mettant en évidence la pluralité de leurs registres normatifs et réflexifs.

Evaluation

En juin, examen écrit, portant sur le cours suivi : QCM et une question ouverte à choix.

1.4.a Français en contact et plurilinguisme

32M1024 CR.P (semestriel, printemps)

Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

Evaluation

Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

1.4.b Représentations des normes, insécurité linguistique et hypercorrection

34M1113 SE.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, mardi 10-12

Ce séminaire se centrera sur la notion d'insécurité linguistique et sur ses effets dans des contextes d'apprentissage des L2. Après un inventaire des principales études portant sur l'insécurité linguistique en L1, nous envisagerons ses manifestations chez des locuteurs non natifs, domaine encore peu exploré. Pour ce faire, nous nous baserons notamment sur l'analyse de corpus et sur l'observation critique de matériel didactique consacré au FLE (sites et manuels). Nous accorderons un intérêt particulier aux phénomènes d'hypercorrection, souvent méconnus en FLE, ainsi qu'aux conditions de leur émergence: jugements sociaux sur les variantes en usage et métadiscours stigmatisants focalisés sur les normes de prestige. Ce parcours nous invitera à développer des pistes pour une définition pragmatique de la variation linguistique dans la construction d'une compétence plurilingue.

Evaluation

Une participation active et un travail personnel seront demandés à chaque participant durant le semestre. Les modalités de ce travail seront précisées en début d'enseignement.

1.4.c Français en Suisse | Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langue seconde / étrangère

32M1120 SE.P (semestriel, printemps)

Roberto Paternostro, mardi 16-18

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif de ce séminaire est donc de questionner la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique située et de réfléchir aux enjeux de l'enseignement du français langue étrangère et seconde dans le contexte helvétique. Ces aspects théoriques s'accompagneront de l'analyse de problématiques plus empiriques : les normes pédagogiques à privilégier, la définition d'objectifs contextualisés, la mise au point de méthodologies spécifiques, la création de matériel didactique adapté.

Evaluation

Un travail écrit noté. Les modalités seront précisées en début d'enseignement.

MODULE DS2 Didactique : méthodes

2.1 Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes

/ FPSE

3_742001 CR.AN (annuel)

Nathalie Delobbe, Nathalie Müller Mirza, mercredi 10-12

Ce cours a pour objectifs : 1. de familiariser les étudiants avec le domaine de la formation des adultes 2. de les initier aux problématiques principales de ce domaine 3. de leur apporter les connaissances de base en matière d'apprentissage chez l'adulte.

Contenu

Ce cours constitue une introduction à l'éducation des adultes. Encore mal connue du grand public, la formation des adultes est cependant un champ de pratique sociale déterminant des sociétés contemporaines. Ce cours s'adresse aussi bien à : - des étudiants en formation initiale, intéressés par le champ en général et par les métiers de la formation des adultes en particulier - des personnes en formation continue ayant une responsabilité dans le domaine de l'éducation des adultes (enseignant de langue, animateur socioculturel, responsable de formation ou formateur dans une entreprise, une administration, un centre de formation professionnelle, etc.) ou envisageant de se professionnaliser dans le domaine. Les enseignements dispensés pour ce cours auront pour fil directeur les liens entre Travail et Formation en formation d'adultes. Plusieurs thématiques (liste non exhaustive) seront proposées : - des problèmes et débats sont mis en exergue et en controverse (expériences vs savoirs, andragogie vs pédagogie) - des repères scientifiques et théoriques sont explorés - des dispositifs pratiques et d'ingénierie sont présentés afin de permettre de mieux ancrer les éléments théoriques (la validation des acquis d'expérience, l'analyse des besoins de formation, la pédagogie de projet...).

Evaluation

Examen écrit

Cours annuel

Organisé avec deux évaluations semestrielles

Inscription en ligne (IEL) uniquement en juin pour validation annuelle !

Chaque semestre comporte une épreuve écrite de trois heures. L'étudiant doit répondre à deux questions tirées au sort le jour de l'examen parmi quatre questions proposées au début de chaque semestre. Aucun document n'est autorisé pendant l'épreuve.

Il est indispensable que les étudiants se présentent à l'examen du semestre d'automne à la session de janvier-février. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas se présenter à la session de mai-juin pour l'examen du semestre de printemps, mais devront passer l'examen de rattrapage du mois d'août. A cette session, l'examen dure également 3 heures, mais porte sur la matière des deux semestres.

2.2 Des approches communicatives à la perspective actionnelle

34M1105 CS.A (semestriel, automne)

Roberto Paternostro, mardi 14-16

Ce cours-séminaire abordera les théories linguistiques et didactiques de référence à l'origine de l'élaboration du *Cadre Commun de Référence pour les Langues* (Conseil de l'Europe, 2001; 2018). Nous parcourrons son évolution et nous discuterons de ses apports, tant théoriques que pratiques. Nous en ferons une analyse critique et passerons en revue quelques-unes de ses applications, pour l'enseignement/apprentissage et pour l'évaluation.

Evaluation

Examen écrit (2 heures)

2.3 Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

32M1030 CR.A (semestriel, automne)

Ivana Vuksanović, lundi 14-16

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

Evaluation

Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

2.4 Histoire critique des méthodologies en didactique des langues

32M1104 CR.P (semestriel, printemps)

Roberto Paternostro, lundi 12-14

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX^e siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans le contexte socio-culturel et en analysant leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui en ont accompagné le développement.

Evaluation :

Examen oral (environ 15 minutes de préparation et 15 minutes d'interrogation)

MODULE DS3 Didactique : applications

3.1 Du savoir savant au savoir enseigné : enjeux et formes de la transposition didactique en FLE

32M1121 SE.A (semestriel, automne)

Roberto Paternostro, mardi 16-18

Ce séminaire se donne pour objectif de questionner le processus de « transposition didactique » et de réfléchir aux diverses formes que peut prendre le passage du savoir savant au savoir enseigné dans le domaine du français langue étrangère. Le volet théorique s'accompagnera d'activités pratiques telles que la conception de séquences d'enseignement-apprentissage ciblant l'acquisition des savoirs et des savoir-faire langagiers impliqués dans l'appropriation d'une langue étrangère (oral, écrit, grammaire, interaction, aspects socio-culturels, etc.). Ces séquences, qui seront présentées par les étudiant-e-s, feront l'objet d'une réflexion critique commune.

Evaluation

Travail noté.

Une participation active et un travail personnel seront demandés à chaque participant-e durant le semestre. Le travail consiste à présenter une partie de leçon ciblant une ou plusieurs compétences langagières pour un public de grands adolescents ou d'adultes.

3.2 Didactique de la phonétique

31EL5002 SE.A (semestriel, printemps)

Alexei Prikhodkine, mercredi 16-18

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es à la remédiation phonétique en contexte FLE sous les angles théorique et pratique. D'une part, seront présentés les principaux courants didactiques concernés par l'enseignement de la prononciation. D'autre part, il s'agira de familiariser les étudiant-es avec les différentes techniques de la correction phonétique. Les questions suivantes serviront de fil rouge au cours : sur quels éléments linguistiques faudrait-il mettre un focus lors de la remédiation phonétique ? quel modèle de prononciation devrait être privilégié en classe ? Le cours

est complété par une ou deux séances d'observation des pratiques d'enseignement en classe de FLE de niveau B1.

Aptitudes

A la fin du semestre, les étudiant-es devront être capables de :

- analyser des difficultés de prononciation d'apprenants de langues premières différentes ;
- comparer le système phonologique du français avec ceux des langues premières des élèves ;
- construire des exercices en vue de remédier aux difficultés des apprenants.

Évaluation

Examen oral de 15 minutes. L'examen portera sur une analyse des difficultés de prononciation et sur les exercices de remédiation phonétique proposés.

3.3 Ressources multimédia pour l'enseignement de l'oral en FLE

34M1107 SE.P (semestriel, printemps)

Isabelle Racine, lundi 16-18

Les technologies et leur usage en classe font partie depuis longtemps des supports didactiques. Toutefois, les progrès rapides effectués ces dernières années dans le domaine de l'informatique ont passablement élargi la gamme d'outils à disposition, aussi bien pour l'enseignement de la prononciation que de l'oral en général. En outre, depuis un certain temps, de grands corpus oraux de français oral ont fait leur apparition (p. ex. CLAPI, ESLQ, PFC, etc.). Ceux-ci offrent une place de choix aux différentes variétés de français et reposent par conséquent la question suivante : « Quel français enseigner ? ». Ces corpus proposent toutefois encore majoritairement des ressources brutes et leur didactisation reste à effectuer. Nous verrons comment les mettre à profit pour l'enseignement de l'oral et déterminerons quels sont leurs avantages, leurs inconvénients et où se situent leur(s) limite(s).

Contenu

Le cours se déroulera en partie dans un des laboratoires de langues de l'ELCF et comportera donc une composante pratique. En lien avec la notion de normes pédagogiques pour l'enseignement du français langue étrangère, nous proposerons un panorama des ressources multimédia permettant de préparer du matériel pour l'enseignement de l'oral (p. ex. découpage et montage de fichiers sons, logiciels permettant de créer des exercices informatisés, etc.). Nous passerons également en revue un certain nombre de sites web proposant des données et/ou des exercices pour travailler l'oral.

Evaluation

Attestation. Les étudiant(e)s élaboreront, en groupes, une séquence didactique pour le laboratoire, à partir d'un document sonore. Après avoir élaboré un plan, les participant(e)s pourront réaliser leur projet au laboratoire. La séquence sera évaluée, sur le plan technologique et didactique, pendant une session d'examens. Une participation active aux séances constitue une condition préalable à ce travail de groupe.

3.4 Conception de séquences didactiques

31EL5003 SE.P (semestriel, printemps)

Nicole Angel, mardi 14h30-16h00

Attention, le séminaire commencera à 14h30 et se terminera à 16h00 !

Ce séminaire vise à entraîner la conception de séquences didactiques complètes, progressives et cohérentes.

Pour ce faire, il s'agira :

- de définir les objectifs liés aux descripteurs du CECR.
- d'établir un cadre méthodologique pour construire une progression pédagogique inscrite dans une perspective actionnelle.
- de concevoir et mettre en œuvre un enchaînement d'activités pertinentes.
- de faciliter la réalisation des tâches pour atteindre les objectifs.

Evaluation

Travail personnel noté.

Options DS3

3.5.a L'analyse d'erreurs pour une correction formative

32M1034 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner ?
- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)"

Evaluation

Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

3.5.b Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

32M1032 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants.

Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

Evaluation

Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

3.5.c Techniques et supports motivants : chansons, images et contes

34M1108 SE.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de chansons actuelles francophones (support audio et vidéo), d'images fixes (photos) et de contes (présentés/produits oralement).

Evaluation

Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

MODULE DS4

Pratique de classe et travail personnel

4.1 Animation de groupes

31EL5004 CT (Cours et travaux pratiques)

François Jung, 3 jours de séminaire- **(9h00 – 17h00)**

7 + 8 + 9 novembre 2022, Phil 114

Objectifs :

Au terme de cette formation, les participant-e-s

- auront pris conscience et connaissance de l'importance de la dynamique des groupes d'adultes apprenants dans une formation, et auront vécu et observé en quoi la démarche d'animation de groupes la favorise ou la limite ;
- auront développé une analyse sur les stages d'observation portant sur le style du formateur/de la formatrice, et en quoi il/elle tient compte de/favorise la dynamique des groupes d'adultes apprenants.

Principes / Démarche pédagogique :

1) Articuler des *explications théoriques* sur la base d'*activités heuristiques* : travailler sur sa place dans le groupe en tant que participant. Travail "méta" sur ce que les participants ont vécu durant les journées de formation ;

2) Articuler *projet des participant-e-s & observation des stages* : qu'ai-je observé dans les stages concernant la place des participants et de l'intervenant-e et qu'est-ce que je veux faire, moi ? ;

3) Des activités sur le groupe qui soient transposables ou qui fassent sens dans la classe de FLE.

Contenu :

Les participants auront eu l'occasion de :

- Vivre l'importance de la dimension « relation » pédagogique dans la formation
- Expérimenter la dynamique de groupe à travers des mises en situation
- Prendre connaissance de quelques approches théoriques / expérimentales de ce phénomène
- Échanger sur les différents aspects du rôle de formateur/trice et en quoi ils favorisent ou limitent la dynamique des groupes d'adultes apprenants
- Expérimenter et commenter des techniques de constitution de groupes
- Initier une réflexion sur le lien entre leur style en tant que participant-e / en tant que formateur/trice
- Examiner quelques principes de base concernant la communication dans les groupes

Structure :

- Formation en journées complètes, de manière à permettre une réflexion sur le vécu dans ce groupe en formation.
- Durée totale : 24 périodes de 45 min, soit 18h effectives de formation.

Evaluation :

Rédaction d'un travail (7'500 à 10'000 signes) présentant une réflexion individuelle fondée sur le séminaire et étayée par une/des lecture-s et portant sur le thème général suivant : *les acquis et les prises de conscience par rapport au rôle de formateur/trice, relativement au groupe.*

N.B. : Pour l'accréditation du DESFLE comme reconnaissance FSEA 1, il est indispensable d'avoir participé à ces 18 heures de séminaire et de satisfaire aux conditions de validation.

4.2 Stage Ifage (Institut de formation des adultes Genève)

31EL5005 ST (printemps)

Coordinatrice : Nicole Angel, jeudi et vendredi, 8h45-11h45

Ces stages d'observation participante, de prise en charge d'une leçon et de discussions sont organisés dans le cadre de l'IFAGE (Institut de formation des adultes, Genève). Les étudiants, répartis par petits groupes, se rendent sur place. L'encadrement du stage se fait en lien direct avec le séminaire « Conception de séquences didactiques » (3.4).

Les stages se déroulent sur une période de 3 semaines lors du semestre de printemps, à raison de deux matinées par semaine (jeudi et vendredi matin, de 8h45 à 11h45).

Pour l'année 2022-2023, les stages auront lieu :

Du 27 avril au 12 mai :

- Jeudi 27 avril
- Vendredi 28 avril
- Jeudi 4 mai
- Vendredi 5 mai
- Jeudi 11 mai : conduite de classe

2 séances d'informations (présence obligatoire) sont prévues afin de préparer ce stage :

Présentation du déroulement du stage, des maîtres de stage et de l'Ifage :

jeudi 17 novembre : 16h15-17h00 – salle Phil 114

Présentation de la méthode Totem :

lundi 6 mars : 15h15-16h00 – salle Phil 114

Evaluation

Les stages ne sont pas notés. Ils sont acquis ou non acquis. La présence à toutes les séances est obligatoire. Une leçon sera donnée dans la classe observée en présence de l'enseignante et de la coordinatrice. Suite au stage, un rapport sera rédigé selon les modalités exposées par la coordinatrice.

4.3 Travail personnel

31EL5006 TPE

Coordinatrice : I. Racine

Ce travail, d'environ 25 pages (+/- 50'000 signes), doit articuler théorie et pratique et répondre au standard académique tant pas son contenu que par sa forme. Il est réalisé sous la direction de l'un-e des enseignant-e-s de l'ELCF participant au programme du DESFLE et porte sur l'un de ses domaines de spécialisation. Son accord est un préalable à toute recherche. Le thème du travail, ainsi que les étapes et le calendrier, sont définis en accord avec le directeur/la directrice.

Les délais de reddition du travail personnel sont les suivants :

- Le 26 mai 2023 pour la session de juin
- Le 25 août 2023 pour la session d'août
- Le 19 janvier 2024 pour la session de février

Une séance d'informations présentant les modalités de ce travail en autonomie est prévue en cours d'année.

Evaluation :

Si le travail écrit est jugé acceptable par le directeur/la directrice, une date de présentation est fixée en session. A l'issue de la présentation orale, le directeur/la directrice et un-e juré-e attribue une note en se basant sur le travail écrit et sa présentation orale.

Codes et emplacements des salles de cours

| Code | Bâtiment | Adresse |
|------------|--|---|
| PHIL | Philosophes | Bd des Philosophes 22 1205 Genève |
| BAT | Battelle A | Rte de Drize 7 1227 Carouge |
| SCII | Sciences II | Quai Ernest-Ansermet 30 1205 Genève |
| IFAGE | Ifage | Place des Augustins 19 1205 Genève |
| ATHENEE | Palais de l'Athénée | Rue de l'Athénée 2 1205 Genève |
| MARAICHERS | UNIGE : Section des sciences de la Terre et de l'environnement | Rue des Maraîchers 13 1205 Genève |
| L.S. | Les Salons | Rue J.-F. Bartholoni 6 1204 Genève |
| M | Uni Mail | Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève |
| PM | Pavillon Mail | Boulevard du Pont-d'Arve 40 <i>derrière Uni Mail</i> |
| U | Uni Dufour | Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève |
| UOG | Université Ouvrière de Genève | Place des Grottes 3 1201 Genève |
| L | Landolt | Rue De-Candolle 2 1205 Genève |



<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/>

| Semestre d'automne 2022 | | Semestre d'automne 2022 | |
|---|--|---------------------------------------|--|
| Rentrée (séance d'information) | Lundi 19 ou mardi 20 septembre | <i>Inscriptions «IEL» aux cours</i> | Du vendredi 30 septembre au lundi 10 octobre ▶ 20h |
| Début des cours | Mercredi 21 septembre | <i>Inscriptions «IEL» aux examens</i> | Du vendredi 21 octobre au lundi 31 octobre ▶ 20h |
| Fin des cours | Vendredi 23 décembre | | |
| Informations pour l'inscription en ligne «IEL» Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA+DESFLE | Jeudi 29 septembre 18h15 – salle Uni-Dufour 300 | | |
| Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h) | Vendredi 14 octobre | | |
| Semaine de lecture (pas de cours) | Du lundi 7 au vendredi 11 novembre | | |
| Session d'examens janvier-février 2023 | Du lundi 23 janvier au mercredi 8 février | | |

| Semestre de printemps 2023 | | Semestre de printemps 2023 | |
|---------------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| Début des cours | Lundi 20 février | <i>Inscriptions «IEL» aux cours</i> | Du lundi 20 février au mercredi 1 ^{er} mars ▶ 20h |
| Fin des cours | Vendredi 19 mai | <i>Inscriptions «IEL» aux examens</i> | Du lundi 6 mars au jeudi 16 mars ▶ 20h |
| Semaine de révision | Du lundi 22 au vendredi 26 mai | | |
| Pâques (congé) | Vendredi 7 au dimanche 16 avril | | |
| Fête du travail (congé) | Lundi 1 ^{er} mai | | |
| Ascension (congé) | Jeudi 18 mai | | |
| Pentecôte (congé) | Lundi 29 mai | | |
| Session d'examens mai-juin 2023 | Du mardi 30 au vendredi 16 juin | | |
| | | | |
| Session d'examens août-septembre 2023 | Du lundi 28 août au vendredi 8 septembre (susceptible d'être modifié !) | <i>Inscriptions «IEL» aux examens</i> | Du lundi 3 juillet au dimanche 9 juillet ▶ 20h (susceptible d'être modifié !) |

DESFLE
2022 / AUTOMNE

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | | | |
|---------------------|---------|------------|---------------|-------------|------------|-------------|------------|----------|----------|------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 08:15 à 09:00 | | | | | | | | | | | 08:15 à 09:00 | | |
| 09:15 à 10:00 | | | | | | | | | | | 09:15 à 10:00 | | |
| 10:15 à 11:00 | | 3_742064 | AKKARI | U300 A | 3_742001 | DELOBBE | MR290 A | | 32M1032 | LENOBLE | MR 170 A | 10:15 à 11:00 | |
| 11:15 à 12:00 | | 3_742064 | AKKARI | U300 A | 3_742001 | DELOBBE | MR290 A | | 32M1032 | LENOBLE | MR 170 A | 11:15 à 12:00 | |
| 12:15 à 13:00 | 32M1001 | BENETTI | PM 10 | A | | 32M1092 | RACINE | MS 130 A | | 32M1034 | LENOBLE | M 2150 A | 12:15 à 13:00 |
| 13:15 à 14:00 | 32M1001 | BENETTI | PM 10 | A | | 32M1092 | RACINE | MS 130 A | | 32M1034 | LENOBLE | M 2150 A | 13:15 à 14:00 |
| 14:15 à 15:00 | 32M1030 | VUKSANOVIC | ATHENEE/SALON | A | 34M1105 | PATERNOSTRO | PHIL 001 A | | 34M1038 | VUKSANOVIC | UOG A | 14:15 à 15:00 | |
| 15:15 à 16:00 | 32M1030 | VUKSANOVIC | ATHENEE/SALON | A | 34M1105 | PATERNOSTRO | PHIL 001 A | | 34M1038 | VUKSANOVIC | UOG A | 15:15 à 16:00 | |
| 16:15 à 17:00 | | | 34M1121 | PATERNOSTRO | PHIL 114 A | | | | | | | 16:15 à 17:00 | |
| 17:15 à 18:00 | | | 34M1121 | PATERNOSTRO | PHIL 114 A | | | | | | | 17:15 à 18:00 | |

DESFLE
2023 / PRINTEMPS

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | | | | | | | |
|---------------------|---------|-------------|---------------------|-----------------------|-------------------|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|---------------------|---------|----------|---------|---------------------|---|---------------------|
| 08:15 à 09:00 | | | | | | | | | | | 08:15 à 09:00 | | | | | | |
| 09:15 à 10:00 | | | | | | | | | | | 09:15 à 10:00 | | | | | | |
| 10:15 à 11:00 | | | 3_742064 34M1113 | ARMAGNAGUE BENETTI | MR380 PHIL 114 | P | 3_742001 | MUELLER-MIRZA | MS150 | P | | | | | | | |
| 11:15 à 12:00 | | | 3_742064 34M1113 | ARMAGNAGUE BENETTI | MR380 PHIL 114 | P | 3_742001 | MUELLER-MIRZA | MS150 | P | | | | | | | |
| 12:15 à 13:00 | 32M1104 | PATERNOSTRO | ATHENEE/SALON | P | 32M1024 | GAJO | IFAGE 405 | P | | | 34M1108 | LENOBLE | MR 040 | P | 12:15 à 13:00 | | |
| 13:15 à 14:00 | 32M1104 | PATERNOSTRO | ATHENEE/SALON | P | 32M1024 | GAJO | IFAGE 405 | P | | | 34M1108 | LENOBLE | MR 040 | P | 13:15 à 14:00 | | |
| 14:15 à 15:00 | | | | | 31EL5003 | ANGEL | PHIL 002 | P | | | | | | | 14:15 à 15:00 | | |
| 15:15 à 16:00 | | | | | 31EL5003 | ANGEL | PHIL002 | P | | | | | | | 15:15 à 16:00 | | |
| 16:15 à 17:00 | 34M1107 | RACINE | LABO PHIL111 + 114 | P | 32M1120 | PATERNOSTRO | PHIL 003 | P | 31EL5002 | PRIKHODKINE | LABO PHIL 111 | P | 31EL5001 | FONSECA | PHIL 114 | P | 16:15 à 17:00 |
| 17:15 à 18:00 | 34M1107 | RACINE | LABO PHIL111 + 114 | P | 32M1120 | PATERNOSTRO | PHIL 003 | P | 31EL5002 | PRIKHODKINE | LABO PHIL 111 | P | 31EL5001 | FONSECA | PHIL 114 | P | 17:15 à 18:00 |